

CHARTRE D'ADHÉSION 2025

1 - Présentation de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine est l'Agence Régionale pour l'Orientation, la Formation et l'Emploi, active dans les domaines de la formation, de l'orientation tout au long de la vie, et de l'emploi.

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine soutient les politiques régionales d'orientation, de formation et d'emploi grâce à son expertise en :

- **Observation et analyse** de la relation formation-emploi et de ses évolutions,
- **Information** sur les formations et les métiers,
- **Appui aux politiques publiques** et opérateurs régionaux.

Aux titres de ses missions de Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation (CARIF) et d'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), Cap Métiers :

- Constitue un lieu d'échange entre entreprises et professionnels de l'éducation, de l'orientation, de la formation et de l'emploi ;
- Facilite l'orientation et la formation tout au long de la vie en offrant un accès à l'information sur la réalité des métiers et leurs évolutions, les droits et les parcours de formation, afin de les rendre plus accessibles aux professionnels, entreprises, jeunes, familles et actifs.
- Assure une activité de veille, de diagnostic et de prospective sur les métiers, l'emploi et la formation, pour éclairer les décisions des politiques publiques, des acteurs économiques et des publics.
- Accompagne les professionnels de l'éducation, de la formation, de l'orientation et de l'emploi, en proposant des ressources sur les métiers, la formation et l'emploi, en favorisant la coopération et la mutualisation entre ces acteurs et en offrant un programme de professionnalisation adapté à leurs besoins.
- Encourage l'innovation et l'expérimentation dans les domaines de la formation, du conseil et de l'accompagnement en réponse aux attentes et aux usages évolutifs des publics et des professionnels.

Cap Métiers se distingue par une approche « métiers » adaptée aux besoins de la jeunesse et des entreprises en Nouvelle-Aquitaine.

2 – Services réservés aux adhérents

Si votre activité se situe en Nouvelle-Aquitaine, vous pouvez adhérer à Cap Métiers via un formulaire d'adhésion. Deux formules annuelles sont disponibles :

1. Cotisation simple (100 €)

Elle offre à votre structure et vos établissements :

- **Un accès au programme ParcoursPro :**
 - Actions de formation* (1 à 3 jours) à distance ou en présentiel en Nouvelle-Aquitaine, avec une trentaine de sessions ouvertes dès fin janvier 2025.
 - Parcours d'autoformation tutorés* sur la plateforme e-parcourspro.

*Limite annuelle : 4 actions par salarié (dont maximum 3 formations).

- **Deux nouveaux services en 2025 en phase d'expérimentation :**
 - **Lab de l'innovation** : Ateliers de facilitation pour résoudre des problématiques communes et expérimenter des outils d'intelligence collective.
 - **Lab Studio (exclusivement réservé aux organismes de formation)** pour expérimenter des outils de création de capsules pédagogiques vidéo ou audio (jusqu'à trois créneaux par participant). Lieu d'expérimentation : Centre Régional Vincent Merle à Pessac.

Modalités importantes :

- Les désistements doivent être signalés sur ParcoursPro. En cas de désistement tardif (<10 jours) ou absence injustifiée, l'action sera décomptée.
- Maximum 2 salariés par structure par action, au-delà, liste d'attente.
- Pré-inscription recommandée au plus tôt et à minima 15 jours avant la session.

Liens utiles :

- [Modalités de fonctionnement](#)
- [Programme et inscription](#)
- **Accès privilégié à l'extranet des instances** : documents d'assemblée générale, fonctionnement des instances, événements.
- **Opportunités d'échange et de mutualisation** avec d'autres adhérents.

2. Cotisation premium (150 €)

En plus des avantages ci-dessus :

- **5 réservations de salles de réunion** sur le site de Pessac (hors auditorium, facturé à 250 € par date).
- **Conditions spécifiques :**
 - Activités liées à l'objet social de Cap Métiers uniquement.
 - Pas d'organisation d'activités à caractère marchand (telles que des formations, rencontres, etc.) ou régulières dans nos espaces de réunions.
 - Pour les adhérents exerçant une activité de formation, l'accès à certains services pourra être conditionné à l'obtention d'une certification qualité Qualiopi.
 - Parking TBM accessible pour 1 €, selon modalités précisées lors de la réservation.
- **Durée de l'adhésion**
 - Valable pour l'année civile en cours quelle que soit la date de votre adhésion.
 - En cas de renouvellement, le statut d'adhérent est maintenu jusqu'au 15 février de l'année N+1.

3 – Traitement de l'adhésion

À réception du formulaire d'adhésion, deux cas de figure :

- **Renouvellement d'adhésion**

Si votre structure est déjà adhérente, aucun nouvel examen n'est requis. Une synthèse est toutefois présentée à nos administrateurs pour information. Une facture vous sera adressée pour finaliser votre renouvellement après traitement.

- **Nouvelle adhésion**

Si votre structure n'est pas encore adhérente, votre demande sera soumise à l'approbation de nos administrateurs. Elle devra inclure une description détaillée de votre structure, de votre activité, et de vos motivations. Après validation, une facture vous sera envoyée, et le paiement confirmera votre adhésion.

- ❖ **Déclaration des ayants droit**

Une structure adhérente peut faire bénéficier ses établissements secondaires ou antennes (partageant le même numéro SIREN) sans frais supplémentaires. Ces ayants droit profitent des mêmes prestations liées à l'adhésion. Lors du renouvellement, seule la structure principale recevra l'appel à cotisations.

4 – Votre rôle en tant qu'adhérent

En tant qu'adhérent de Cap Métiers, votre engagement implique :

- Une participation active à la vie associative de l'agence.
- La promotion et le relais de l'offre de services de l'agence.
- Votre présence ou votre représentation via un mandat lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Des open-badges seront mis à votre disposition pour valoriser votre engagement et vos compétences, avec une communication dédiée à cet effet.

Vous confirmez avoir pris connaissance de la charte d'adhésion et vous vous engagez à en respecter les modalités.

5 – Informations complémentaires

Ces services complètent l'offre de service élargie **non soumise à l'adhésion**.

Vous souhaitez :

- **référencer votre offre de formation et d'apprentissage** dans la base régionale Rafael, contactez notre service dédié pour la gestion de l'offre et la préinscription : offre@cap-metiers.pro
- suivre l'actualité de l'agence et du champ orientation-formation-emploi, abonnez-vous à **notre lettre électronique Atout compétences** sur notre site : [Atout Compétences, la lettre électronique hebdo de Cap Métiers sur l'orientation, la formation et l'emploi en Nouvelle-Aquitaine](#)